

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 SEPTEMBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- De renouveler le contrat de l'agence postale de Mme Barbara GRZYWACZ pour une année et pour 13 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} octobre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021.
- De fermer l'accès à l'église à compter du 1^{er} octobre 2020 en raison du déménagement des bancs et statues et des travaux de restauration.
- d'accorder l'indemnité de gardiennage de l'église communale pour le gardien qui réside dans la commune et pour la durée du mandat, conformément à la circulaire NOR/IOC/D/11/21246C du 29/07/2011 ou aux textes en vigueur au moment du versement.
- De solliciter l'aide financière du conseil départemental du Jura et de la communauté de communes de la Plaine Jurassienne dans le cadre de la Dotation de solidarité territoriale (DST).
- De modifier les délégations accordées au maire par le conseil municipal pour la durée du mandat.
- De verser la CVO (contribution volontaire obligatoire) correspondant à un pourcentage de la vente de bois et affouages à l'office national des forêts.
- De décider l'exploitation du bois en 2021 des parcelles 21, 40, et 35 et l'ajournement de la parcelle 22. Les affouagistes pourront s'inscrire jusqu'au 31 octobre 2020. Les bois devront être cubés au 31 mars 2021 et débardés avant le 31 août 2021. Une caution de 50 € sera demandée lors de l'inscription. Le prix du stère est maintenu à 6 €.
- De fixer comme suit les subventions communales pour 2020 :

ASSOCIATIONS	Montants attribués en 2019	Montants à attribuer en 2020
FOYER RURAL	250 €	250 €
FC PLAINE 39	250 €	250 €
CLUB DES RIVES DU DOUBS	250 €	250 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES RPI LAC	250 €	250 €
CYCLO-TOURISME LONGWY	250 €	250 €
ASSOCIATION DES ACVG LONGWY/PESEUX	100 €	100 €
SOCIETE DE CHASSE DE LONGWY	250 €	250 €
ADMR CHAUSSIN	30 €	30 €
CENTRE LÉON BÉRARD	30 €	30 €
FFDSB DONNEURS DE SANG DOLE	30 €	30 €
SOUVENIR FRANCAIS CANTON DE CHEMIN	80 €	80 €
ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE	20 €	20 €
PUPILLES ECOLES PUBLIQUES	20 €	20 €
FOYER LE COLIBRI LONS LE SAUNIER	30 €	30 €
ES Chaussin Handball	50 €	50 €
DEGLING Auto Show	250 €	250 €
TOTAL	2140 €	2140 €

***LE CONSEIL MUNICIPAL AVEC DEUX VOIX POUR, DEUX ABSTENTIONS ET
DIX VOIX CONTRE DÉCIDE :***

- De ne pas autoriser l'installation d'un distributeur de pain sur la commune.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.

Le Maire



Pierre THIÉBAUD